

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/100

Objet : Réhabilitation du multi-accueil CCFI de Méteren - Demande de financement auprès de la MSA

Séance du mardi vingt-sept juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente.

Titulaires présents (60) : Francis AMPEN – Antony GAUTIER – Brigitte GALLI – Arnaud DEVILLEZ – Gilles DEVIENNE – Sophie SPATOLA – Christophe LEGROIS – Marjorie VANDENBERGHE – Serge LACONTE – Régis DONDEYNE – Régis DUQUENOY – Luc VAN INGHELANDT – Bernadette POPELIER – Marc DEHEELE – Jean-Luc SCHRICKE – Dominique JOLY – Sandrine KEIGNAERT – Philippe MASQUELIER – Caroline LANDTSHEERE – Valentin BELLEVAL – Jean-Pierre BAILLEUL – Florence BRISBART – Bernard DENTENER – Gaël DUHAMEL – Céline SAUZEAU – Philippe GRIMBER – Élise DORMION-ROUSSEZ – Michel DUHOO – Didier TIBERGHEN – Jean-Luc CAPPAERT – Samuel BEVER – Dominique WALBROU – Jean-Michel PLAETEVOET – Elizabeth BOULET – Jérôme DARQUES – Nathalie DEBOUDT – Serge OLIVIER – Roger LEMAIRE – Pascal CODRON – Rebecca ELSSENS – Fabrice DELANNOY – Thierry DEHONDT – Joël VERMEULEN – Stéphane DIEUSAERT – Christophe DEBREU – Luc EVERAERE – Bertrand CREPIN – César STORET – Marie-Madeleine CAMPAGNE – Eddie DEFEVERE – Carole DELAIRE – Jean-Pierre BATAILLE – Céline INGELAERE – Jean-Luc BARET – Joël DEVOS – Virginie DELESTRE – Cindy SCHRAEN – Eric SMAL – Anne VANPEENE – Christian BELYNCK

Procurations (15) : Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE – Pierre GRANDGENEVRE à Arnaud DEVILLEZ – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Jean-Pierre BAILLEUL – Audrey SCHERRIER à Céline SAUZEAU – Sophie ANDRE à Florence BRISBART – Catherine DEPELCHIN à Didier TIBERGHEN – Pascal DECOOPMAN à Sandrine KEIGNAERT – Marie SANDRA à Roger LEMAIRE – Franck MEURILLON à Rebecca ELSSENS – Jean-Luc DEBERT à Caroline LANDTSHEERE – Frédéric JUDE à Eddie DEFEVERE – Mark MAZIERES à Éric SMAL – Dorothée DEBRUYNE à Joël DEVOS – Laurence BARROIS à Carole DELAIRE – Emidia KOCH à Luc EVERAERE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BAILLEUL

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL


**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE**

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION 2022/100

Objet : Réhabilitation du multi-accueil CCFI de Méteren - Demande de financement auprès de la MSA

Le multi-accueil de Méteren est ouvert depuis septembre 2010. Son ouverture a fait l'objet d'une étude qui a révélé un manque de place en structure collective sur le territoire.

La structure accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans. Sa capacité est de 40 places (35 places crèche et 5 places halte-garderie) selon un agrément modulé délivré par la Direction Territoriale. Le temps d'ouverture est effectué du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. La structure ferme ses portes 5 semaines par an. Son taux d'occupation est de 76.85% (année 2019).

En parallèle, la CCFI a étendu le Relais Petite Enfance à l'ensemble du territoire en disposant 10 antennes. Le relais propose aux parents :

- un accompagnement pour la recherche d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile, une aide dans les démarches administratives en tant qu'employeurs d'un assistant maternel ou d'une garde à domicile ;
- une information sur les droits et les devoirs ;
- une écoute et un soutien dans les aléas de l'accueil au quotidien.

Le RPE offre aussi gratuitement des temps d'éveil et temps festifs aux enfants de moins de 4 ans sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne (motricité, peinture, éveil musical, comptines...). L'antenne Monts de Flandre est située dans les locaux à proximité du multi-accueil.

Le projet consiste à regrouper le relais petite enfance et le multi-accueil dans les mêmes locaux et de créer ainsi un pôle petite enfance. Pour ce faire des travaux de réaménagement et de réagencement sont à prévoir. L'objectif est de permettre une meilleure fonctionnalité et praticité des locaux pour ces deux services. L'intérêt est également dans la mutualisation avec des espaces communs. Ce réaménagement permettra également de faciliter la mutualisation des équipements.

En 2021, ce projet a été évalué budgétairement via une assistance à maîtrise d'ouvrage spécifique. Il en résulte que ce projet connaît une réévaluation significative de son coût total prévisionnel. Le coût du projet a été réévalué à 298 619.28 euros hors taxes.

Vu la compétence de la CCFI pour la « création et gestion de structures d'intérêt communautaire destinées à l'accueil permanent (crèche) et à l'accueil occasionnel (halte-garderie) jusqu'au début de la scolarisation » ;

Considérant la réhabilitation et le réaménagement du pôle petite enfance communautaire situé au 340 rue de l'Haeghe Doorne à Méteren ;

Il vous est proposé :

- de solliciter un financement de la part de la MSA à hauteur de 10 000 euros ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 059-200040947-20220927-DEL2022_100-DE

Vote :

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 27 septembre 2022,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL